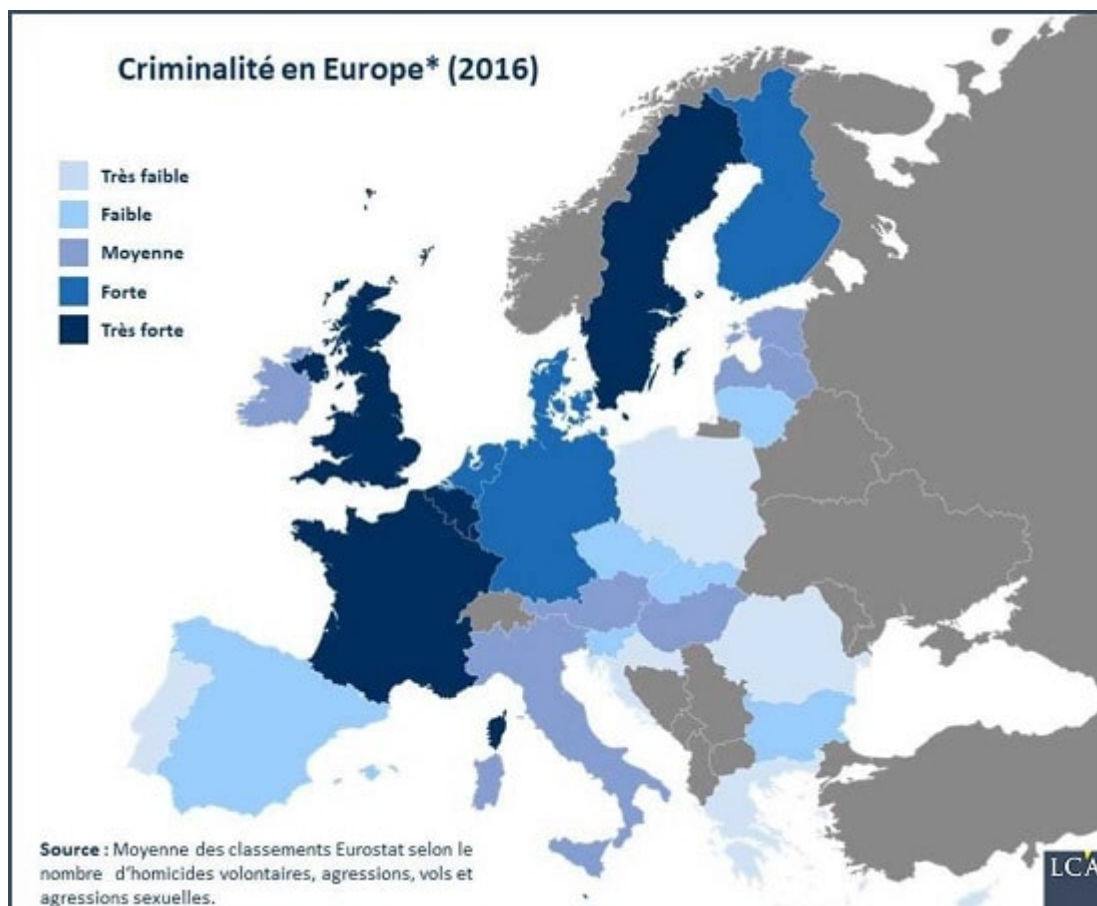
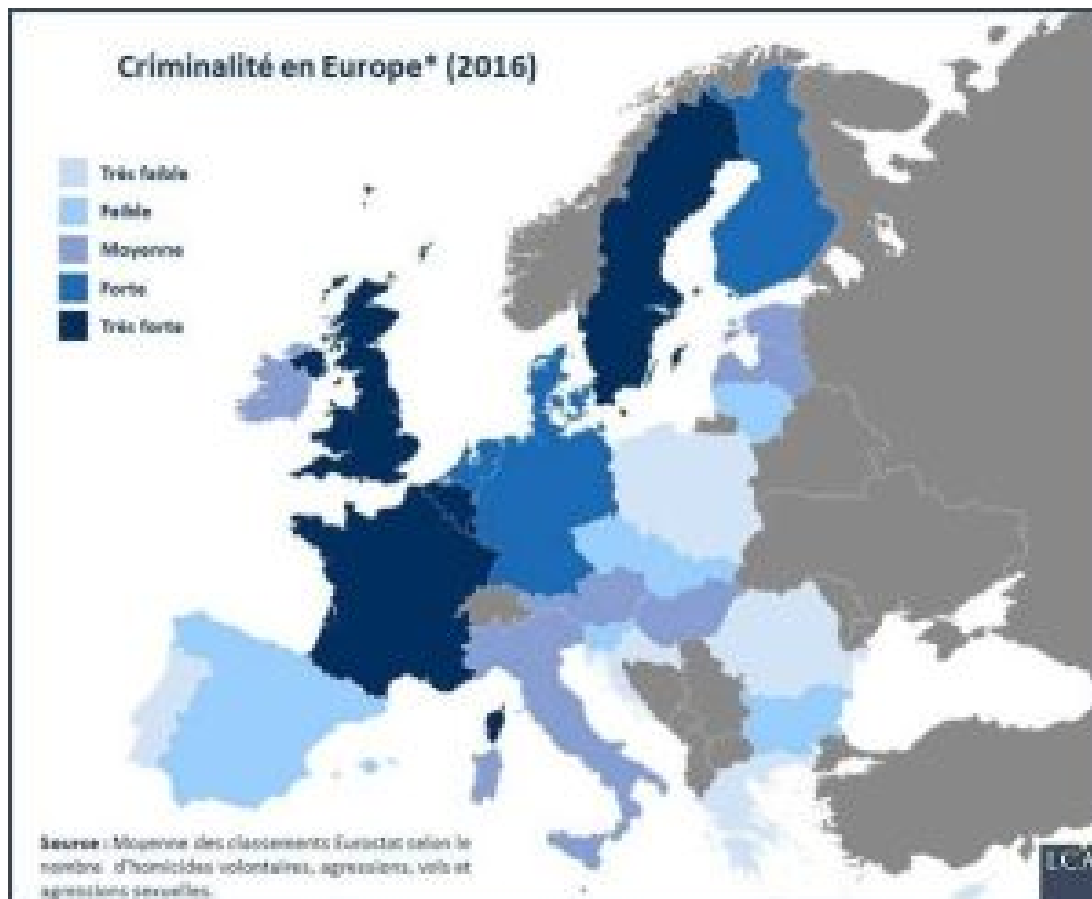


Les statistiques sur les homicides en France sont bidonnées !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 16 juillet 2023





Carte déjà ancienne de la criminalité en Europe, la France très mal classée... ce qui était probablement déjà connu de nos politiques, à plus forte raison de ceux responsables de la sécurité.

Dans une tribune publiée par le Figaro comparant la France aux autres pays européens, celle-ci apparaît très mal classée en Europe selon les statistiques d'Eurostat, les seules utilisables pour des comparaisons.

*J'avoue que j'avais quelques questions me turlupinant concernant certaines incohérences déjà au niveau de diverses statistiques du Ministère de l'Intérieur lui-même (entre des données mensuelles successives et le bilan présenté de façon annuelle), sans bien sûr avoir su les vérifier, ou simplement sans avoir les moyens de les vérifier...
Vraiment nos politiques nous auront tout fait pour nous enfumer !!!*

Profitions de cette tribune du Figaro, mais soyons conscients

que le Figaro est proche du LR qui voulant se refaire un virginité dans sa volonté de reprendre -on ne sait avec quelle sincérité- une position assumée sur le sécuritaire, même s'il s'agit d'une tribune d'un "universitaire" !

«Oui, la délinquance et la criminalité sont vraiment plus élevées en France que dans les autres pays de l'UE»

Par **Pierre Buigues** – le 14/07/23

Pierre Buigues est professeur à l'université de Toulouse –pas vraiment : TBS Education, anciennement Toulouse Business School et Groupe ESC Toulouse– et ancien conseiller économique à la Commission européenne.

FIGAROVOX/TRIBUNE – Les émeutes ont à nouveau montré la prégnance de la délinquance dans notre pays. L'occasion pour le professeur d'économie Pierre Buigues de dresser le panorama de la criminalité en France. Son constat est clair: la situation est pire que partout ailleurs en Europe.

Pour 82% des Français, il faut une «tolérance zéro pour les personnes coupables d'agressions physiques» (sondage CSA pour Cnews, juin 2023). En Conseil des ministres, [Emmanuel Macron](#) a appelé le gouvernement à «travailler en profondeur pour contrer ce processus de décivilisation» à la suite des agressions envers les élus*. Qu'en est-il réellement? La France est-elle plus affectée par la violence que les autres pays ?

* : Pour les citoyens ordinaires, Minus n'en avait rien à f... !

À lire aussi [Eugénie Bastié: «La "décivilisation" n'est pas un concept d'extrême droite, c'est le réel»](#)

Chaque pays est responsable de ses lois et de sa justice pénale ainsi que des [statistiques sur sa criminalité](#), sur sa police et sur ses prisons. Les statistiques présentées dans cet article sont basées sur les chiffres officiels d'Eurostat et du Conseil de l'Europe, qui couvrent tous les

pays de l'Union européenne et qui sont les plus à même de comparer les pays de l'UE entre eux. Ces données font apparaître un positionnement de la France assez différent des autres pays de l'UE et très préoccupant.

La France est très mal classée dans l'Union européenne en matière de sécurité des biens et des personnes. En moyenne en 2016-2018, avant la crise du Covid, la France était le deuxième pays le plus mal placé des 27 de l'Union européenne en matière de vol qualifié, le troisième pays le plus mal classé en matière de vol de voitures. Le nombre de vols qualifiés en France se situait à 150 pour 100.000 habitants contre moins de 50, en Allemagne, en Italie, dans le nord de l'Europe et dans la plupart des pays de l'Est ! Il en est de même pour le vol des voitures, près de 250 vols de voitures pour 100.000 habitants en France, moins du tiers en Espagne, en Allemagne et dans les pays du Nord de l'UE (Les caractères de cette police en bleu et en gras ==> par JPSM). Les crises successives des gilets jaunes, des retraites et celle suite au décès de Nahel (environ 5000 voitures brûlées et 1000 bâtiments pillés) devraient encore contribuer à dégrader les classements de la France.

Le taux d'homicides de la France est sous-évalué, car les « agressions menant à la mort » ne sont pas comptabilisées comme des homicides.

Pierre Buigues

La France est aussi le pays où il y a le plus, en nombre absolu, d'homicides en 2020, 879 en France, contre 719 en Allemagne, 298 en Espagne et 285 en Italie en 2020. Si on ramène ces chiffres absolus à la population totale du pays, la France apparaît encore davantage comme un pays violent, 12,9 homicides par million d'habitants, 8,7 en Allemagne, 6,3 en Espagne, et seulement 4,9 en Italie, le pays de la mafia ! Les homicides sont définis par le fait de tuer

intentionnellement une personne. Notons que **ce taux d'homicides de la France est sous-évalué, car les «agressions menant à la mort» ne sont pas comptabilisées comme des homicides en France, alors que c'est le cas pour des pays comme l'Allemagne, et l'Espagne.**

Et la France est mal dotée en juges. En moyenne, sur la période 2019-2021, il y avait 18 juges professionnels pour 100.000 habitants dans l'Union européenne, **mais seulement 11,1 juges en France pour la même période.** Un pays comme l'Allemagne comptait 26,4 juges pour 100.000 habitants, et l'Italie 15,3. La promesse du garde des Sceaux d'augmenter les effectifs de la justice semble justifiée : sur cinq ans, au total 10.000 embauches promises, dont 1500 magistrats et 1500 greffiers. Cependant, cela ne suffira pas à combler l'écart de la France avec les pays comparables.

La France se situe juste au-dessus de la moyenne européenne pour le nombre de policiers pour 1000 habitants*, 3,3 contre 3,2 pour l'UE à 28. En Allemagne, où la police est beaucoup plus décentralisée qu'en France, ce chiffre est juste en dessous de la moyenne européenne à 3, mais il est de 3,6 policiers pour 1000 habitants en Espagne, et supérieur à 4 en Italie, et dans certains pays de l'Est – 4 en Hongrie et en Slovaquie. Cet indicateur est beaucoup plus bas en Finlande avec 1,4 policier pour 1000 habitants, en Suède, 2, et au Danemark 1,9**. (Étude Eurostat, 2019).

** : Utilité si le travail de la police est contré au niveau de la justice, et de mon avis, pas uniquement par le manque de magistrats ?*

*** : Faudrait-il comparer les politiques judiciaires passées et actuelles de ces pays par rapport à la France...*

À lire aussi [Émeutes: les juges font front pour poursuivre les auteurs d'exactions*](#)

** : Là sur les ordres express d'un Minus et d'un gouv. plus inquiets de leur image que des faits !*

Une autre comparaison européenne de forces de sécurité a été conduite par la Cour des comptes en 2020, et elle donne des résultats assez comparables: Italie 5,8 pour 100.000 habitants, Espagne 5,1, Pays-Bas 5,7, France 4,5, Allemagne 3,8.

Étant donné le très mauvais classement de la France en matière de sécurité des biens et des personnes et le fait que les effectifs policiers sont très sollicités dans des émeutes fréquentes, comme on a pu le voir récemment, cela pourrait justifier une augmentation de la densité policière.

Une autre façon de comparer les pays, étant donné la difficulté de comptabiliser – entre police nationale, municipale et gendarmerie – est de prendre les dépenses publiques en mission de sécurité. En 2018, dans l'Union européenne, les administrations publiques consacraient, en moyenne, 2% de leurs dépenses totales aux missions de sécurité. Ce chiffre était inférieur en France (1,7%), au même niveau qu'en Allemagne, alors que ce chiffre était supérieur en Italie (2,3) et en Espagne (2,8). Ces chiffres confirment ceux de la densité policière: un effort supplémentaire pour renforcer la police française semble souhaitable.

Qu'en est-il des prisons françaises? La France avait un [taux d'incarcération](#) (nombre de personnes emprisonnées pour 100 000 habitants) un peu en dessous de la moyenne européenne en 2021, 106 pour l'UE, contre 102,6 en France.

Étant donné le nombre limité de places en prison l'incarcération n'intervient pas après le premier délit et pour une incarcération courte mais après un grand nombre de délits et pour une incarcération longue.

Pierre Buigues

La France ne fait donc pas partie des champions européens en

termes d'incarcération, contrairement au discours de certains hommes politiques. Ce taux d'incarcération est élevé dans la plupart des pays de l'Est, Hongrie, Pologne, Slovaquie, République tchèque (au-dessus de 160 prisonniers pour 100.000 habitants), alors les pays avec le taux le plus bas sont plutôt les pays nordiques, Finlande, Danemark, Suède et l'Allemagne (au-dessous de 80 personnes emprisonnées pour 100.000 habitants). Les critiques fréquentes sur le soi-disant réflexe primaire des [magistrats français](#) qui serait d'emprisonner sont injustifiées. **Avec des taux de vol, de violence et d'homicide spécialement élevés en France, on se serait plutôt attendu à un taux d'incarcération français bien plus élevé que la moyenne européenne.**

La France fait partie des pays de l'Union européenne où la surpopulation carcérale est élevée. Le taux d'occupation est calculé à partir du nombre de personnes incarcérées divisé par la capacité de la prison, multiplié par 100. La surpopulation survient quand le taux d'occupation dépasse 100, ce qui indique qu'il y a plus de prisonniers que de places dans la prison. La moyenne européenne se situe aux alentours de 86%. Huit pays ont connu des cellules surpeuplées en 2021, et les taux de surpopulation les plus élevés en 2021 sont à Chypre (146,4), en Roumanie (116,3), en France (114,3), devant la Grèce (108,4), l'Italie (107,7) et la Suède (102,4) notamment.

À lire aussi [Patrick Stefanini: «L'État n'est plus en mesure de protéger les personnes et les biens»](#)

La délinquance et la criminalité sont donc plus élevées en France que dans les autres pays de l'UE. Les vols qualifiés et ceux de voitures sont trois fois plus élevés en France que dans des pays voisins et les taux d'homicide par habitant sont eux aussi largement supérieurs en France par rapport à la plupart de nos voisins. La densité carcérale en France est davantage une inadaptation de la taille du parc

carcéral à la forte criminalité française que le résultat d'une trop forte politique de fermeté à l'égard des délinquants. La construction de nouvelles prisons est le passage obligé d'une politique carcérale digne. De plus, en France, étant donné le nombre limité de places en prison l'incarcération n'intervient pas après le premier délit et pour une incarcération courte mais après un grand nombre de délits et pour une incarcération longue. **Dans certains pays, comme les Pays-Bas, on incarcère rapidement, après un premier délit, ce qui est plus dissuasif.**

En résumé, une tribune bien utile pour savoir ce qu'il en est en France en matière de sécurité, même si elle arrive fort tard, et cerise sur le gâteau, pas par un spécialiste de la sécurité !